

# Attractivité des métiers Accompagnement Social, Médico-Social et Sanitaire



# Dynamique démographique en Pays de la Loire



**3,8 millions**

d'habitants

au 1<sup>er</sup> janvier 2018

soit 5,8 % de la population de France  
métropolitaine



**+24 000**

habitants chaque année

entre 2013 et 2018



**35,7 %**

de la population

âgée de moins de 30 ans en 2018



**26,5 %**

de la population

âgée de plus de 60 ans en 2018



**32 082 km<sup>2</sup>**

surface des Pays de la  
Loire

soit 5,8 % de la France métropolitaine



**1 236**

communes

au 1<sup>er</sup> janvier 2021

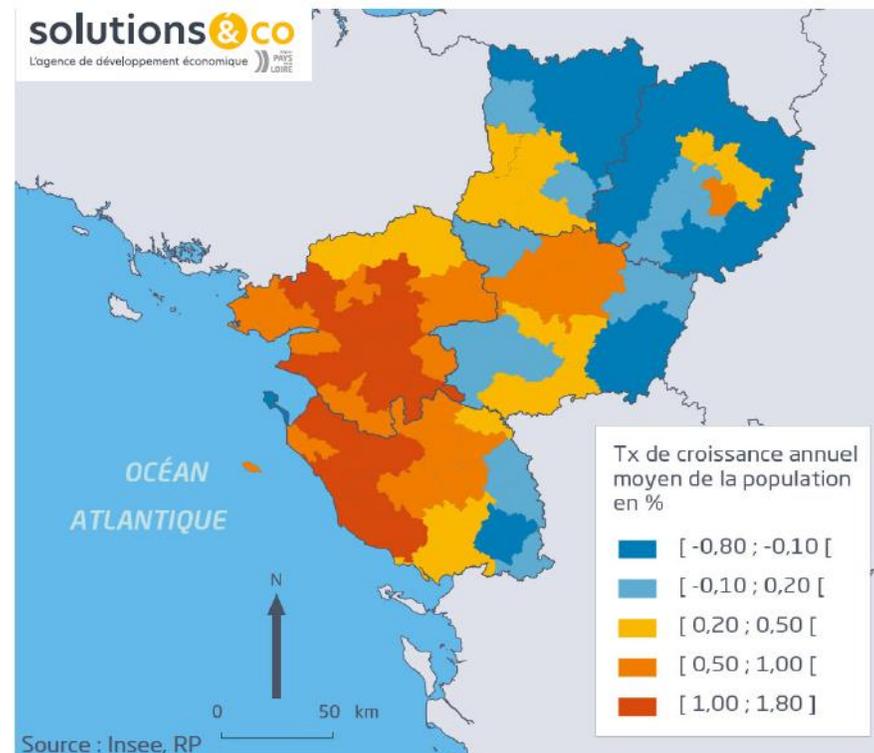


**69**

intercommunalités

au 1<sup>er</sup> janvier 2021

dont 1 métropole, Nantes



*Évolution du nombre d'habitants entre 2013 et 2018*

*Source : Insee*

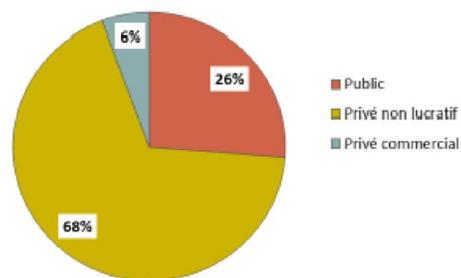


# Le secteur privé non lucratif sanitaire, social et médico-social en région Pays de la Loire

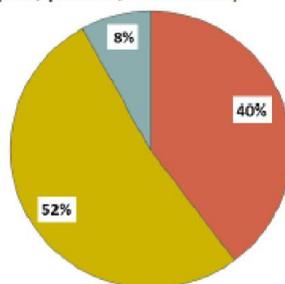
## Le secteur sanitaire, social et médico-social

Sources : Répertoire FINESS avril 2018, SAE 2016

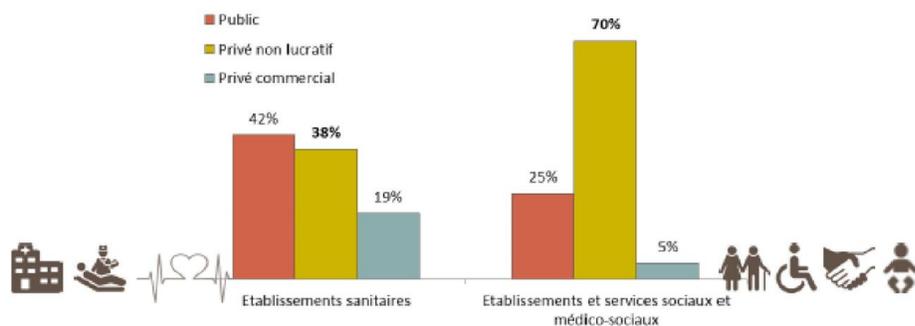
**2 253**  
établissements et services



**72 132**  
capacités installées  
(lits/places/solutions)



**70%** des structures sociales et médico-sociales de la région sont de statut PNL



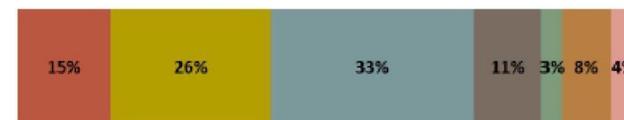
## Le PNL : un acteur majeur de l'économie locale

Sources : Unifaf - Enquête Emploi 2017

**50 253 salariés** exercent en Pays de la Loire au sein du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales PNL (**43 320 ETP**)  
+ **17,7%** d'augmentation des effectifs en 5 ans



**33%** des effectifs sont employés dans le secteur du handicap  
**26%** dans le secteur des personnes âgées



- Sanitaire
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Adultes en difficulté
- Aide à la famille
- Sièges sociaux et organismes de formation
- Protection de l'enfance



## Éléments de contexte

- **1 450 établissements et services** du secteur sanitaire, social et médico-social privé **à but non-lucratif des Pays de la Loire** mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement et la sécurité des personnes âgées, des personnes handicapées, des jeunes placés auprès de l'aide sociale à l'enfance, des personnes en situation de grande précarité et des majeurs protégés.
- **Des mesures de revalorisation salariale Ségur de la Santé concentrées sur les personnels du secteur public et une seule catégorie d'ESMS.**
- Fin 2020, une mission lancée par le Premier Ministre est confiée à **Michel LAFORCADE** ayant pour objet « le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle d'une feuille de route stratégique de mobilisation et d'accélération en faveur de **l'attractivité de ces métiers**»

Premières annonces de cette mission concrétisées courant avril avec la présentation d'un accord de méthode décliné en plusieurs points :

- Une **revalorisation de 183€** pour les **professionnels soignants** intervenant principalement dans le secteur du handicap et qui devrait donner lieu à un amendement au PLFSS 2022,
- La possibilité laissée aux opérateurs d'anticiper ces revalorisations courant 2021 à partir de leurs fonds propres avec l'engagement de l'Etat, pour le permettre, de ne pas procéder aux reprises de résultats s'ils en ont eu en 2020.
- La mise en place d'une **concertation** avant l'été entre les organisations professionnelles du secteur pour **envisager l'extension de ces revalorisations aux professionnels de l'accompagnement** du secteur médico-social,
- L'annonce de l'organisation d'une **conférence sociale**, avec l'ensemble des financeurs, pour répondre à l'enjeu de l'attractivité des métiers dans les secteurs médico-sociaux et sociaux.



Conviction partagée par la **Croix Rouge Française, la FEHAP, Nexem et l'URIOPSS des Pays de la Loire** d'**une nécessaire action de lobbying** collectif auprès des parlementaires, partenaires institutionnels et partis politiques afin de mettre en exergue l'urgence et la nécessité d'agir pour les **50 000 professionnels** de nos structures et les **dizaines de milliers de personnes accompagnées** au quotidien dans la région

# Mobilisation politique interfédérale

**Destinataires** de la campagne de lobbying

**47 Parlementaires** dont :

- **30 Députés** destinataires / 4 RDV / 3 relais au Gouvernement

- **17 Sénateurs** destinataires / 5 RDV / 6 relais au Gouvernement

**5 Présidents de Conseils Départementaux** 1 RDV

**Présidente du Conseil Régional,**

**Préfet de Région,**

**Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé**

**9 Antennes départementales des partis politiques**

**Objet: Revitalisation des professionnels du secteur social et médico-social**

Messieurs les Présidents,

Notre pays est frappé depuis mars 2022 par une crise sanitaire importante, qui nécessite l'investissement de l'ensemble des professionnels de santé aux côtés des personnels soignants et des plus vulnérables.

L'ensemble des 1 400 établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi à leur non-salariés des Pays de la Loire se voient donc mobilisés de la plus forte des manières pour assurer la continuité de l'accompagnement et la sécurité des personnes âgées, des personnes handicapées, des jeunes élèves âgés de l'école sociale à l'enfance, des personnes en situation de grande précarité et des migrants protégés.

Le Ségur de la santé a définitivement confirmé les difficultés des professionnels des établissements et services qui nous importent. Les revendications salariales ne sont contestées sur les personnels du secteur public et des DAPAD, mais qu'en est-il de tous les autres professionnels du secteur social et médico-social ?

C'est tout un pan de notre système de soins qui est touché, alors qu'il est essentiel dans le rôle qu'il joue depuis plus d'un an pour maintenir le bon social et protéger les publics fragiles, qui pour certains présentent des comorbidités importantes, et éviter leur hospitalisation face à des services hospitaliers déjà surchargés.

Face aux mobilisations des professionnels sociaux et médico-sociaux et des organisations représentatives du secteur, le Gouvernement a mandaté Michel Lafont en début d'année pour envisager les modalités d'un renouvellement des salaires des professionnels, ainsi et de constater que malgré les interventions et recommandations de nos organisations, et la mobilisation de l'ensemble du secteur en faveur d'une revitalisation salariale pour l'ensemble de nos personnels du social et du médico-social, seuls quelques milliers de salariés seraient concernés.

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)

Ce traitement différencié des métiers du secteur pourrait pour des conséquences néfastes sur l'accompagnement des personnes. Il n'est en effet pas possible de regrouper les personnels dans une logique de société plus inclusive et de solutions d'accompagnement interprofessionnelles, de dépasser les cloisonnements pour penser une réponse transversale et globale, comment promouvoir ces nouveaux paradigmes et le rôle essentiel porté par chaque professionnel face à l'usage grandissant des traitements ?

Notre secteur pour aujourd'hui n'est pas un simple système de soins et de soins, au regard des professions démographiques. Avec l'augmentation des besoins sociaux et les disparités en matière de soins, ce sont plus de 175 000 personnes à l'échelle nationale qui seront à l'heure d'aujourd'hui dans notre secteur qui est déjà le premier employeur dans bon nombre de départements.

Puis qu'il est urgent d'agir et parce que tout reste possible pour les 50 000 professionnels de nos structures et les dizaines de milliers de personnes qui nous accompagnent au quotidien, la mobilisation de l'ensemble des forces politiques de notre pays, et plus particulièrement des Départements en tant que décideurs nationaux et financeurs de notre secteur, est nécessaire.

**Renforcement de la nécessité d'une revitalisation salariale pour tous les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux.** Nous vous proposons une rencontre pour approfondir notre positionnement. Nous nous tenons prêts à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous et nous transmettre toutes l'information utiles.

Vous reconnaîtrez par avance pour l'attention que nous porterons à votre demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de notre haute considération.

**LES SIGNATAIRES :**

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  |   |   |
| Laurent MERNEZ<br>Directeur régional<br>Croix Rouge Française | Sandrine ABLAN<br>Directrice régionale<br>Nexem Pays de la Loire | Marc VANDERHOUCHE<br>Directeur régional<br>URIOPSS Pays de la Loire | Peggy RHANNO<br>Présidente régionale<br>URPS Pays de la Loire |

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)

**POURQUOI PAS MOI ?**

**RENDRE LE SÉGUR SALUTABLE POUR TOUS LES MÉTIERS SOUS LE SÉGUR**  
**RENDRE LE SÉGUR SALUTABLE POUR TOUS LES MÉTIERS SOUS LE SÉGUR**  
**RENDRE LE SÉGUR SALUTABLE POUR TOUS LES MÉTIERS SOUS LE SÉGUR**

**LES 60 000 MÉTIERS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**  
**LES 60 000 MÉTIERS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**  
**LES 60 000 MÉTIERS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**

Tout cela est regroupé, ce qui permettrait de mieux appréhender les besoins des personnes accompagnées, de dépasser les cloisonnements pour penser une réponse transversale et globale, comment promouvoir ces nouveaux paradigmes et le rôle essentiel porté par chaque professionnel face à l'usage grandissant des traitements ?

Notre secteur pour aujourd'hui n'est pas un simple système de soins et de soins, au regard des professions démographiques. Avec l'augmentation des besoins sociaux et les disparités en matière de soins, ce sont plus de 175 000 personnes à l'échelle nationale qui seront à l'heure d'aujourd'hui dans notre secteur qui est déjà le premier employeur dans bon nombre de départements.

Puis qu'il est urgent d'agir et parce que tout reste possible pour les 50 000 professionnels de nos structures et les dizaines de milliers de personnes qui nous accompagnent au quotidien, la mobilisation de l'ensemble des forces politiques de notre pays, et plus particulièrement des Départements en tant que décideurs nationaux et financeurs de notre secteur, est nécessaire.

**Renforcement de la nécessité d'une revitalisation salariale pour tous les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux.** Nous vous proposons une rencontre pour approfondir notre positionnement. Nous nous tenons prêts à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous et nous transmettre toutes l'information utiles.

Vous reconnaîtrez par avance pour l'attention que nous porterons à votre demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de notre haute considération.

**LES SIGNATAIRES :**

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  |   |   |
| Laurent MERNEZ<br>Directeur régional<br>Croix Rouge Française | Sandrine ABLAN<br>Directrice régionale<br>Nexem Pays de la Loire | Marc VANDERHOUCHE<br>Directeur régional<br>URIOPSS Pays de la Loire | Peggy RHANNO<br>Présidente régionale<br>URPS Pays de la Loire |

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)

**Objet: Revitalisation des salaires des professionnels du secteur social et médico-social**

Messieurs et Mesdemoiselles les Députés,  
Messieurs et Mesdemoiselles les Sénateurs,

Le Ségur de la santé a définitivement confirmé les difficultés des professionnels des établissements et services qui nous importent. Les revendications salariales ne sont contestées sur les personnels du secteur public et des DAPAD, mais qu'en est-il de tous les autres professionnels du secteur social et médico-social ?

C'est tout un pan de notre système de soins qui est touché, alors qu'il est essentiel dans le rôle qu'il joue depuis plus d'un an pour maintenir le bon social et protéger les publics fragiles, qui pour certains présentent des comorbidités importantes, et éviter leur hospitalisation face à des services hospitaliers déjà surchargés.

Face aux mobilisations des professionnels sociaux et médico-sociaux et des organisations représentatives du secteur, le Gouvernement a mandaté Michel Lafont en début d'année pour envisager les modalités d'un renouvellement des salaires des professionnels, ainsi et de constater que malgré les interventions et recommandations de nos organisations, et la mobilisation de l'ensemble du secteur en faveur d'une revitalisation salariale pour l'ensemble de nos personnels du social et du médico-social, seuls quelques milliers de salariés seraient concernés.

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)

**Objet: Revitalisation des salaires des professionnels du secteur social et médico-social**

Messieurs et Mesdemoiselles les Députés,  
Messieurs et Mesdemoiselles les Sénateurs,

Le Ségur de la santé a définitivement confirmé les difficultés des professionnels des établissements et services qui nous importent. Les revendications salariales ne sont contestées sur les personnels du secteur public et des DAPAD, mais qu'en est-il de tous les autres professionnels du secteur social et médico-social ?

C'est tout un pan de notre système de soins qui est touché, alors qu'il est essentiel dans le rôle qu'il joue depuis plus d'un an pour maintenir le bon social et protéger les publics fragiles, qui pour certains présentent des comorbidités importantes, et éviter leur hospitalisation face à des services hospitaliers déjà surchargés.

Face aux mobilisations des professionnels sociaux et médico-sociaux et des organisations représentatives du secteur, le Gouvernement a mandaté Michel Lafont en début d'année pour envisager les modalités d'un renouvellement des salaires des professionnels, ainsi et de constater que malgré les interventions et recommandations de nos organisations, et la mobilisation de l'ensemble du secteur en faveur d'une revitalisation salariale pour l'ensemble de nos personnels du social et du médico-social, seuls quelques milliers de salariés seraient concernés.

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)

**Objet: Revitalisation des salaires des professionnels du secteur social et médico-social**

Messieurs et Mesdemoiselles les Députés,  
Messieurs et Mesdemoiselles les Sénateurs,

Le Ségur de la santé a définitivement confirmé les difficultés des professionnels des établissements et services qui nous importent. Les revendications salariales ne sont contestées sur les personnels du secteur public et des DAPAD, mais qu'en est-il de tous les autres professionnels du secteur social et médico-social ?

C'est tout un pan de notre système de soins qui est touché, alors qu'il est essentiel dans le rôle qu'il joue depuis plus d'un an pour maintenir le bon social et protéger les publics fragiles, qui pour certains présentent des comorbidités importantes, et éviter leur hospitalisation face à des services hospitaliers déjà surchargés.

Face aux mobilisations des professionnels sociaux et médico-sociaux et des organisations représentatives du secteur, le Gouvernement a mandaté Michel Lafont en début d'année pour envisager les modalités d'un renouvellement des salaires des professionnels, ainsi et de constater que malgré les interventions et recommandations de nos organisations, et la mobilisation de l'ensemble du secteur en faveur d'une revitalisation salariale pour l'ensemble de nos personnels du social et du médico-social, seuls quelques milliers de salariés seraient concernés.

**Contact :**  
Cyril Bournaud - Directeur régional Nexem - [bournaud@nexem.fr](mailto:bournaud@nexem.fr) - 02 40.80.41.40 (jeuillet@200404)





# ENQUÊTE

**A l'échelle de votre établissement ou de votre service, à quelles difficultés de fidélisation et/ou de recrutement êtes-vous confronté ?**

**Quelles en sont les incidences ?**

**Votre réponse est essentielle afin que nous puissions partager ces réalités territoriales avec les décideurs publics**



**Réponses collectées du 22 juillet 2021 au 4 octobre 2021**

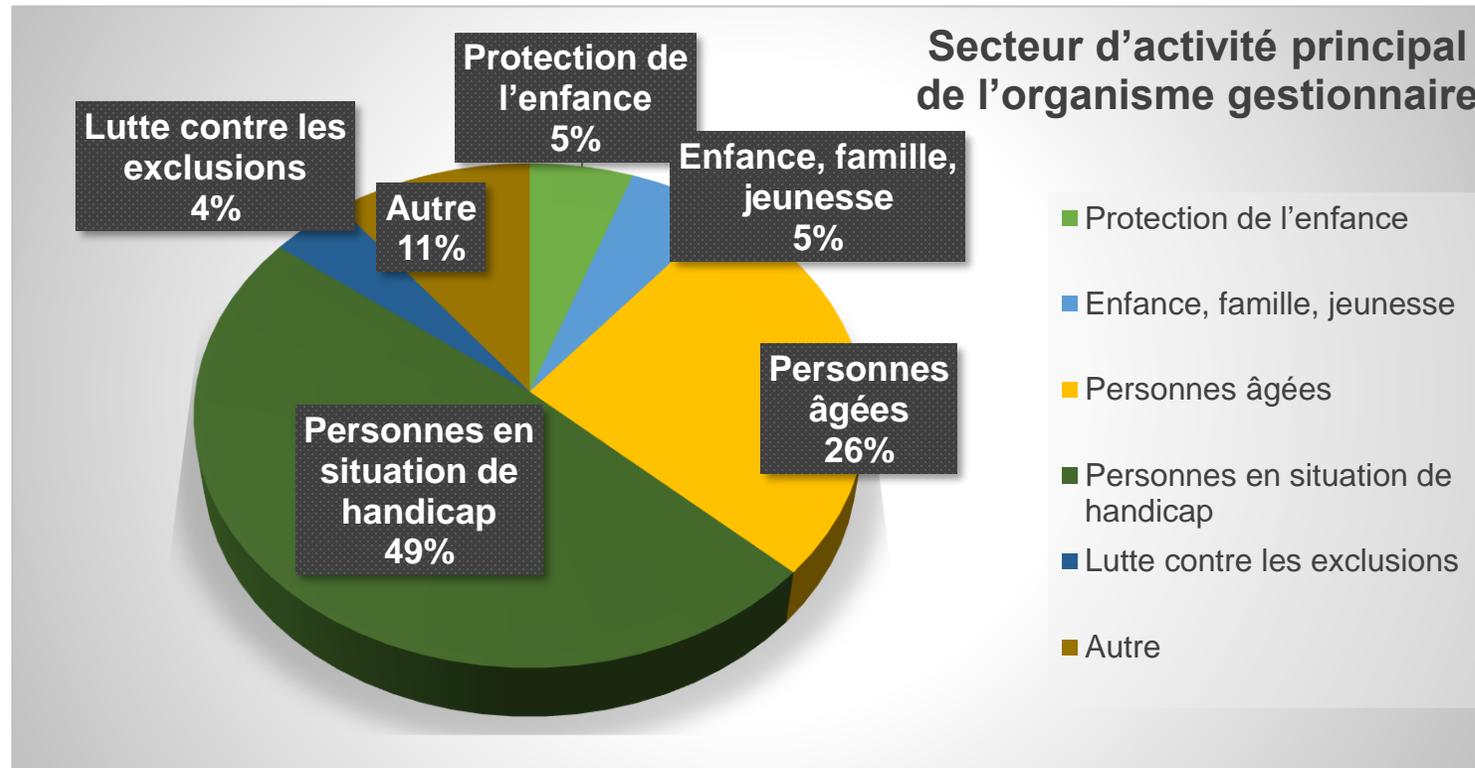
## Caractéristiques principales des structures répondantes



# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Pays de la Loire*

1ère Partie

**168 établissements ou services** répondants  
gérés par **90** organismes



# Caractéristiques principales des structures répondantes en Pays de la Loire

1ère Partie

**168 établissements ou services** répondants  
gérés par **90** organismes

| Secteur                            | Nombre de personnes suivies/accompagnées/soignées<br> | Effectif moyen des structures<br> | Oubliés du Ségur (% des effectifs)<br> |
|------------------------------------|--|--|---|
| Action sociale                     | 11 670   | 139,28 ETP   | 98,89%  |
| Personnes âgées                    | 5 330  | 50,46 ETP  | 38,69%  |
| Personnes en situation de handicap | 2 630 (adultes)<br>2 370 (enfants et adolescents)  | 30,09 ETP (adultes)<br>34,47 ETP (enfants et adolescents)  | 69,56% (adultes)<br>70,23% (enfants et adolescents)   |
| Accès aux soins                    | 17 740   | 14,07 ETP  | 95,04%  |
| Autre                              | 200  | 16,27 ETP  |   |
| Total                              | 50 315   | 45,35 ETP  |   |

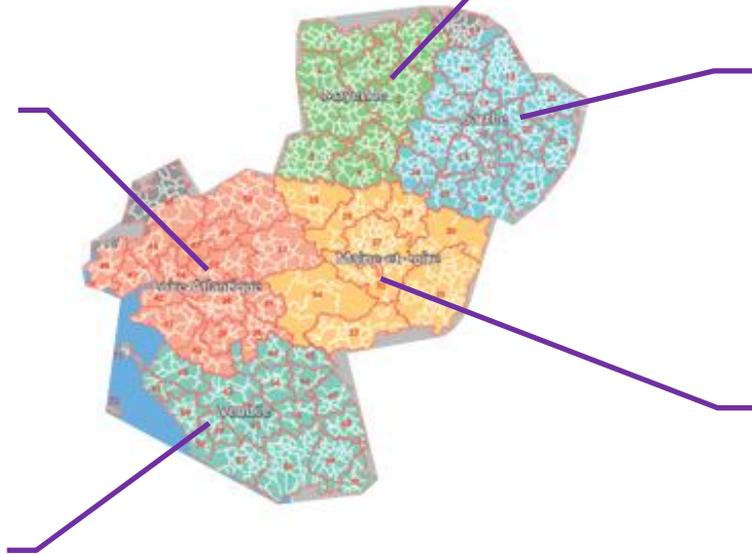


## Caractéristiques principales des structures répondantes à l'échelle régionale

1ère Partie

Loire-Atlantique  
**69 répondants**  
(43 % des réponses)

Vendée  
**12 répondants**  
(7% des réponses)



Mayenne  
**19 répondants**  
(12 % des réponses)

Sarthe  
**22 répondants**  
(14 % des réponses)

Maine-et-Loire  
**39 répondants**  
(24% des réponses)



# Caractéristiques principales des structures répondantes

## *en Pays de la Loire*

1ère Partie

### Typologie d'établissements ou services répondants

**Etablissements et services PA** : EHPAD, SSIAD, CAJ (Centre d'accueil de jour) autonomes et plateformes de répit, SPASAD (Service Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile), ESA, Centre local d'information et de coordination, SSR USLD

**Etablissements et service PH adultes** : Etablissements pour adultes en situation de handicap, Service pour adultes en situation de handicap, ESAT, Foyer d'hébergement foyer de vie et SAVS, MAT Adulte et Enfant (établissement pour enfant et adulte en situation de handicap)

**Etablissements et service PH enfants et adolescents** : Etablissements pour enfants et adolescents en situation de handicap, Service pour enfants et adolescents en situation de handicap, CAMSP, CMPP, Plateforme PCO TND, Dispositif intégré pour enfants et adolescents en situation de handicap

**Etablissements et service d'action sociale** : Foyer de l'enfance/ village d'enfants / MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social), CAFS, Foyer d'action éducative/ Centre d'action éducative, CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) /CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) Usagers de Drogues) Usagers de Drogues), CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)/ Centre d'Hébergement, Protection Judiciaire des Majeurs, Service de Milieu Ouvert (AEMO/AED/AEIMF/SED), Service Pénal Socio Judiciaire, Service d'investigation éducative, Médiation en santé/Médiation sociale

**Accès aux soins** : Centres de santé, Centre de soins infirmiers

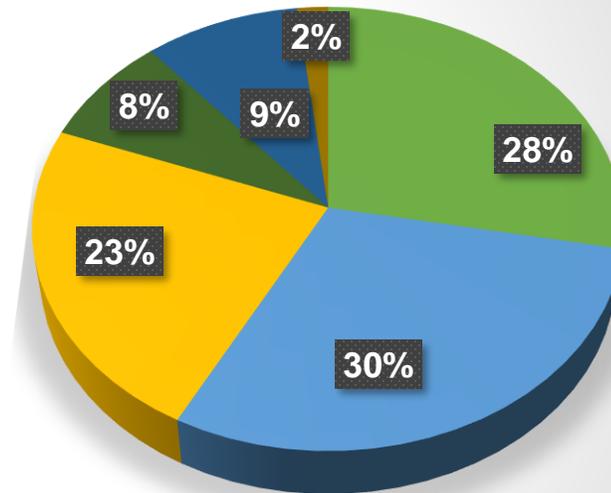
**Autres** : Crèche, EAJE, Multi-accueil



## Caractéristiques principales des structures répondantes *en Pays de la Loire*

1ère Partie

- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Etablissements et services d'action sociale
- Accès aux soins
- Autres

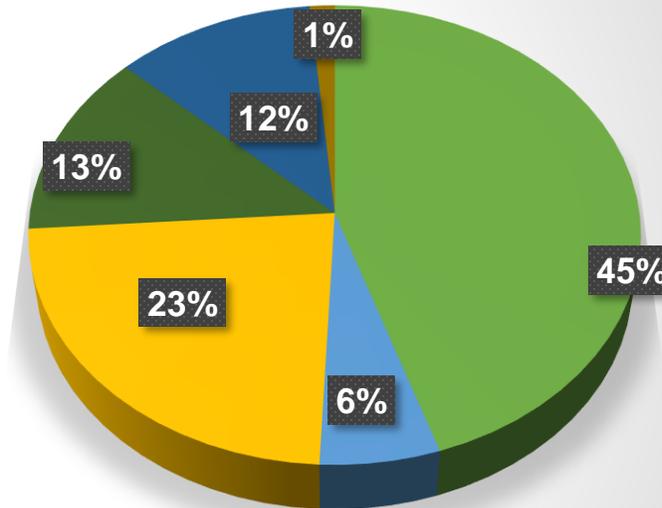


# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Loire-Atlantique*

1ère Partie



- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Etablissements et services d'action sociale
- Accès aux soins
- Autres

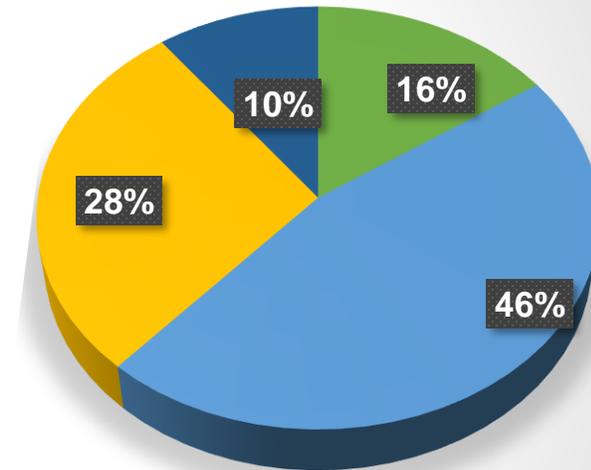


# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Maine-et-Loire*

1ère Partie



- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Accès aux soins

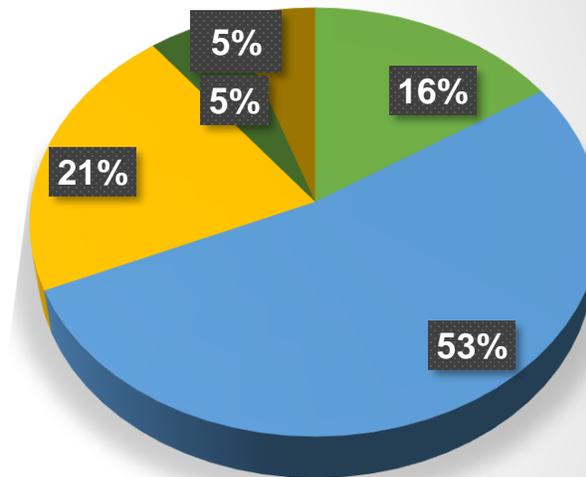


# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Mayenne*

1ère Partie



- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Etablissements et services d'action sociale
- Accès aux soins
- Autres

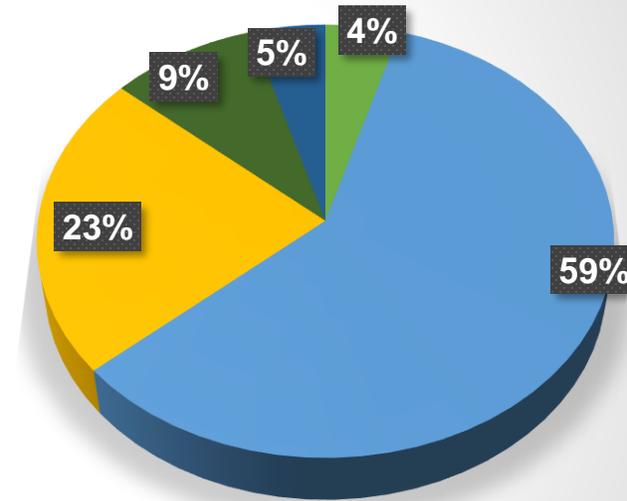


# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Sarthe*

1ère Partie



- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Etablissements et services d'action sociale
- Accès aux soins
- Autres

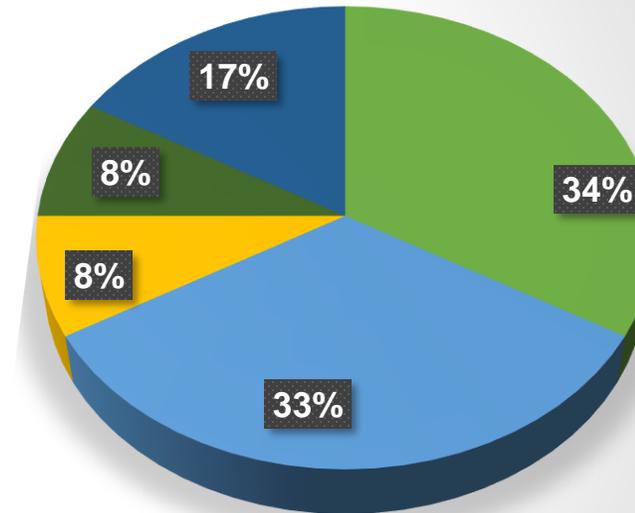


# Caractéristiques principales des structures répondantes *en Vendée*

1ère Partie



- Etablissements et services PA
- Etablissements et services PH adultes
- Etablissements et services PH enfants et adolescents
- Etablissements et services d'action sociale
- Accès aux soins
- Autres



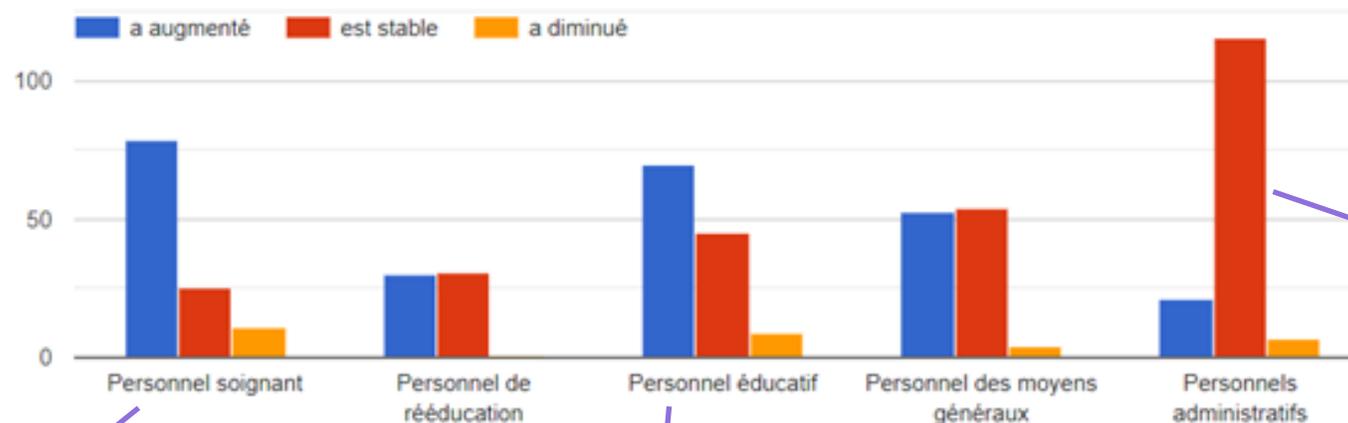
Quelles difficultés avez-vous rencontrées en termes d'absentéisme, de fidélisation des professionnels en poste et de recrutement ?



## à l'échelle régionale

### Par catégories de salariés

2.1. En référence à l'année 2019 quels constats faites-vous en termes d'absentéisme ?



**68,7%** des répondants notent une **hausse de l'absentéisme** parmi le **personnel soignant** (contre 21,7% une stabilité et 9,6% une diminution)

**56,5%** des répondants notent une **hausse de l'absentéisme** parmi le **personnel éducatif** (36,3% une stabilité et 7,2% une diminution)

**80%** des répondants notent une **stabilité de l'absentéisme** parmi le **personnel administratif** (15% une hausse et 5% une diminution)



# Départs volontaires : démissions et/ou ruptures conventionnelles à l'échelle régionale

2ème Partie

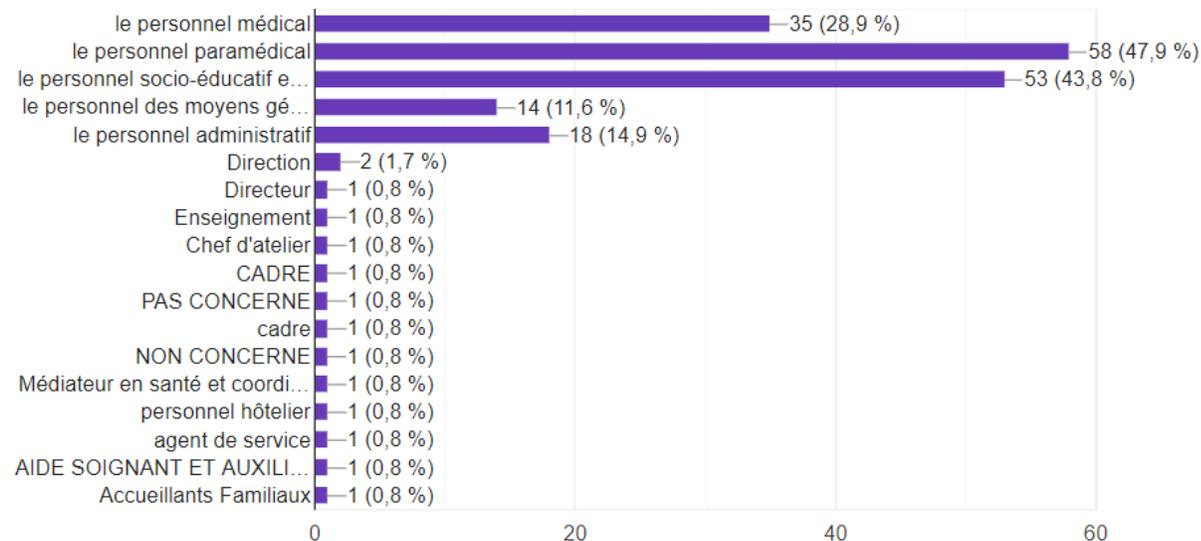
## Par catégories de salariés

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021,  
116 répondants ont reçu  
**402 démissions ou demandes de ruptures  
conventionnelles** de salariés

Toutes les catégories de personnels sont concernées par les départs volontaires

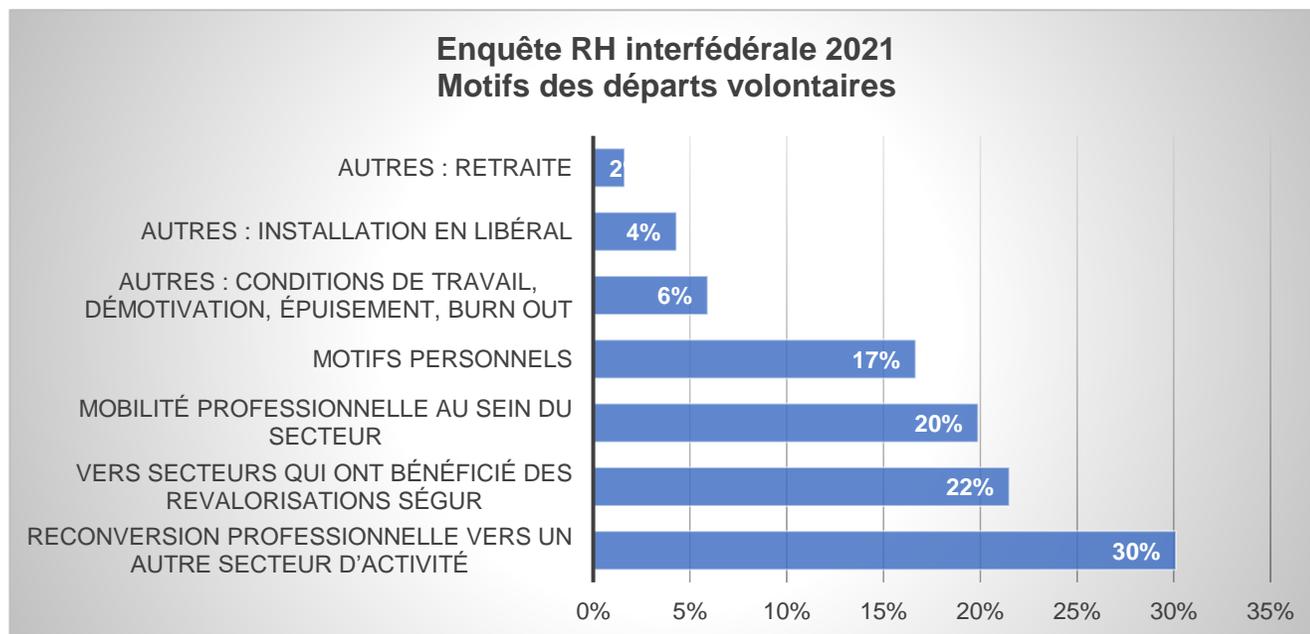
- **personnel paramédical**
- **personnel socio-éducatif et animation**
- **personnel médical**
- **personnel administratif**
- **moyens généraux**

121 réponses



## Départs volontaires : démissions et/ou ruptures conventionnelles à l'échelle régionale

### Motifs de départs volontaires



Parmi les départs volontaires,

- **30%** concernent **des reconversions professionnelles vers un autre secteur d'activité**
- **22%** vers des secteurs qui ont bénéficié **des revalorisations Sécur**
- **20%** sont **restés dans le secteur** mais ont souhaité évoluer
- **17%** sont partis pour des motifs personnels

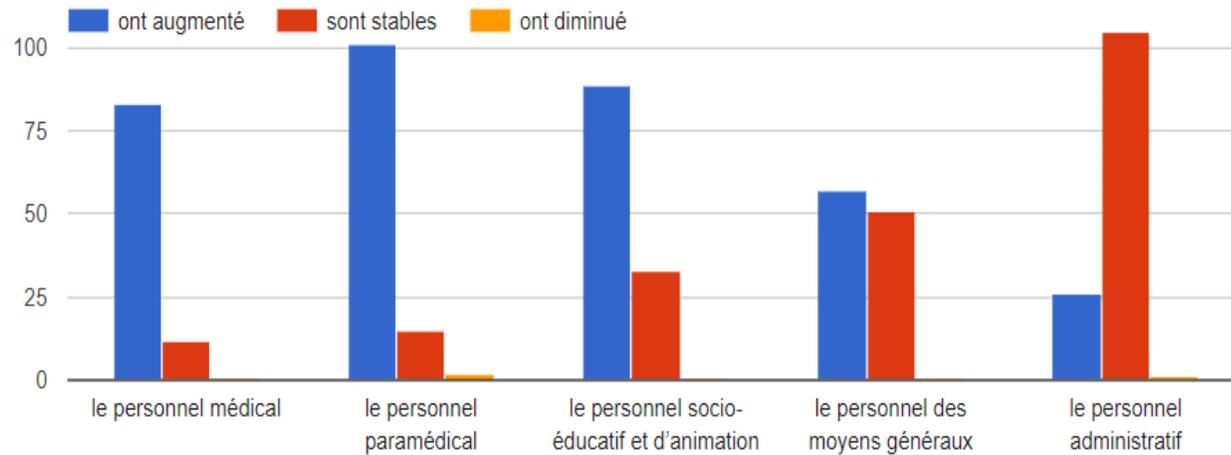


# Difficultés de recrutement

## Evolution par catégorie de métiers

à l'échelle régionale

2.5. En référence à 2019 et pour chaque catégorie de métier, diriez-vous que les difficultés de recrutement ont augmenté, sont stables ou ont diminué

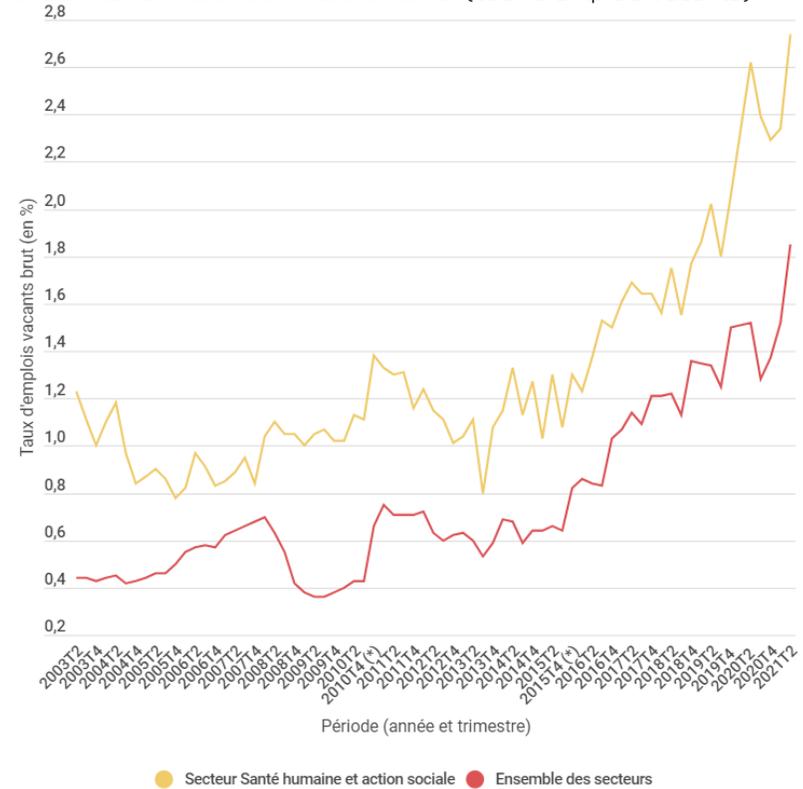


**379 postes vacants**  
Sur 143 répondants

à l'échelle nationale

# 2ème Partie

## Evolution dans le secteur Santé humaine et action sociale (taux d'emplois vacants)



(\*) Deux ruptures de série existent au T4 2010 et au T4 2015. Ces ruptures s'expliquent par des changements méthodologiques.  
Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France (métropole et Drom hors Mayotte).

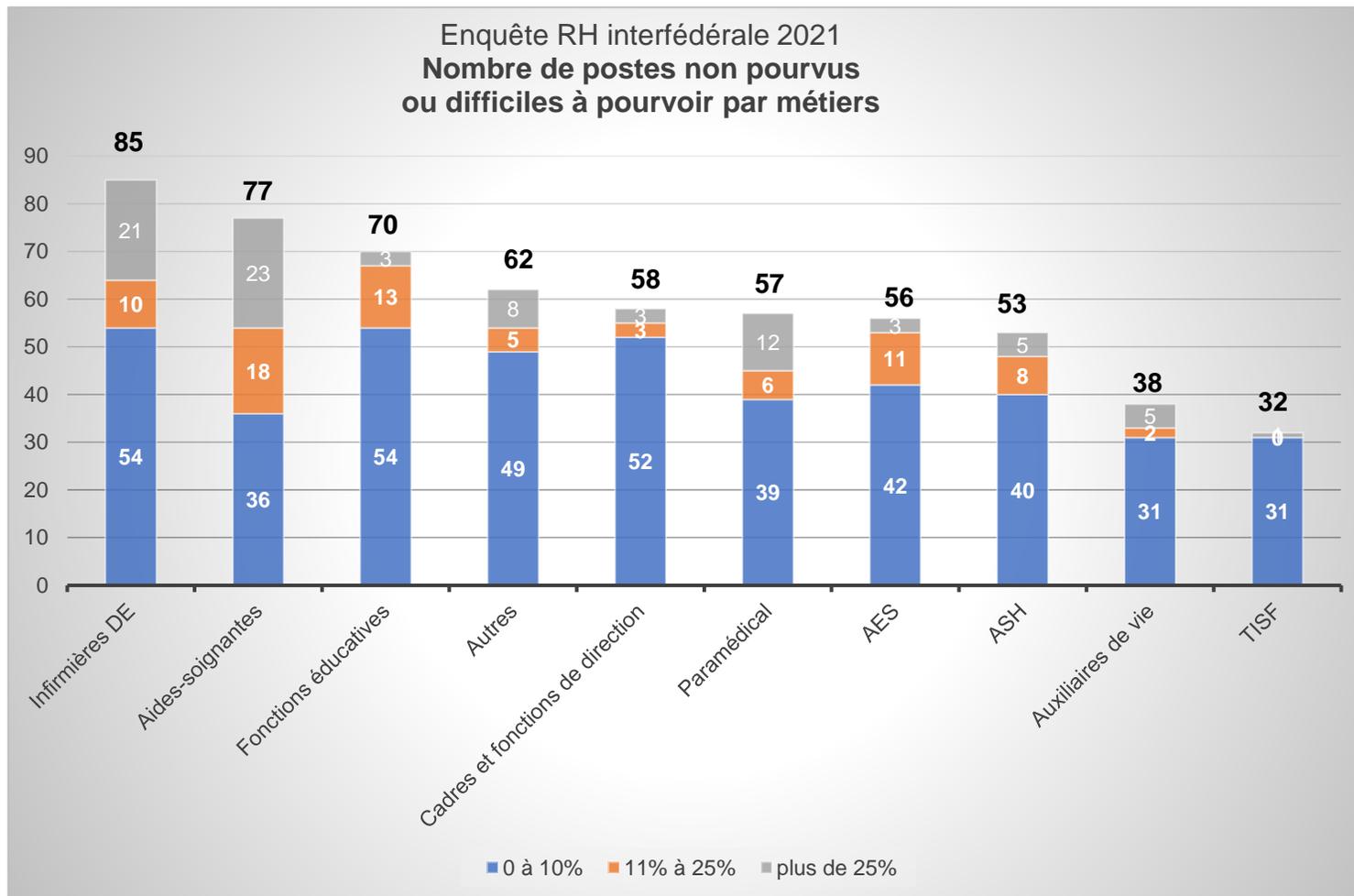
Infographie tirée du Média social du 14/10/2021 « La pénurie de personnels sociaux »  
Source : Dares, Ministère du Travail



# Difficultés de recrutement

à l'échelle régionale

## Postes non pourvus ou difficiles à pourvoir par métiers



Les métiers qui rencontrent le plus de difficultés à recruter et qui présentent le plus de postes vacants :

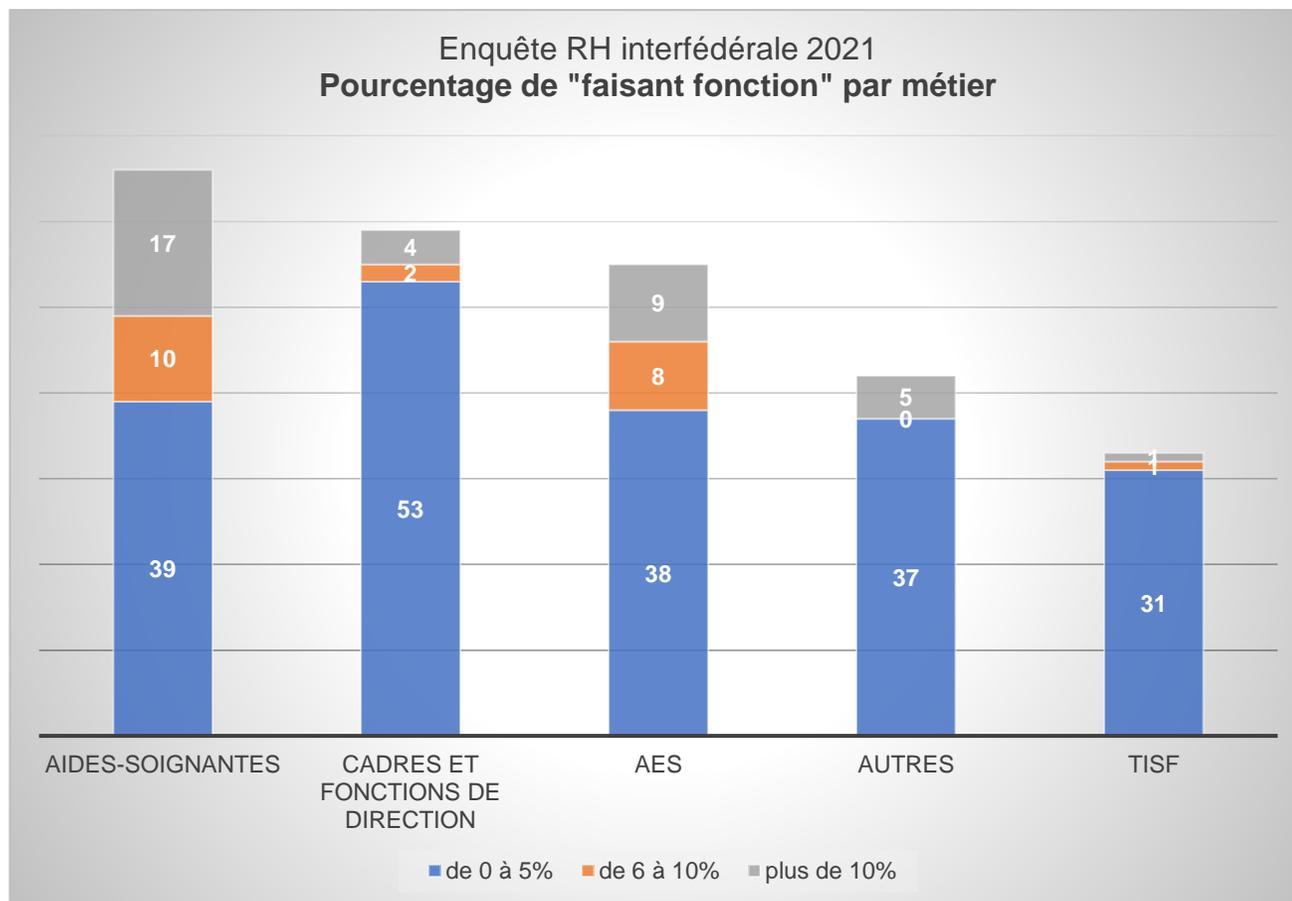
- Infirmières DE
- Aides-Soignant.e.s
- Fonctions éducatives
- Cadres de directions
- Paramédical
- AES
- ASH

Ceux pour lesquels cela représente jusqu'à plus du quart de l'effectif par métier :

- Infirmières DE
- Aides-Soignantes
- Paramédical



## Difficultés de recrutement > « Faisant fonction » à l'échelle régionale



Pour pallier la carence de personnel, les structures embauchent des salarié.e.s « faisant fonction de » (sur un poste supérieur à sa qualification) sur les métiers suivants :

- aide-soignant
- cadres et fonctions de direction
- AES
- TISF

Ces personnels peuvent représenter jusqu'à plus de 10% de l'effectif par métier : notamment les aides-soignantes et les AES.

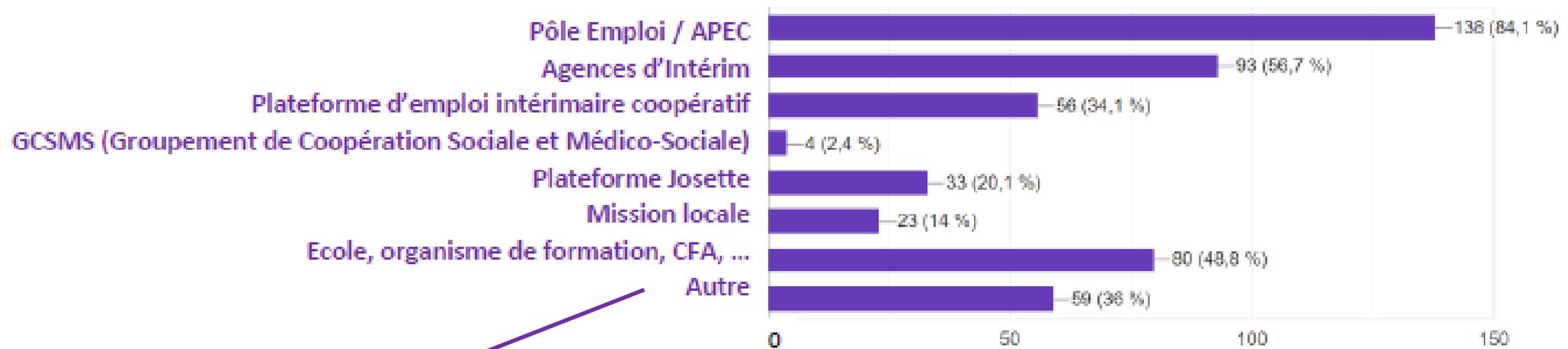


Quelles ressources avez-vous mobilisées pour répondre à vos besoins ?



## Principales ressources mobilisées par les acteurs à l'échelle régionale

3ème Partie



*Autre : Réseaux sociaux, Sites internet, Autres ESSMS, Journaux, Presse spécialisée, Partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé, Conseils Départementaux, intercommunalités), Fédérations, Réseaux associatifs (ex: crèches associatives)*



## Témoignages

### Quelques verbatims

## 3ème Partie

*Avant 2019, besoin de faire différents entretiens pour les remplacements d'été pour "sélectionner les candidats" sans même faire paraître d'annonce.*

*Maintenant, nous prenons la seule candidature que nous avons après avoir démarché les écoles, les réseaux,...*  
*Depuis 2 ans, nous essayons de recruter deux médecins pour pallier au **déficit** du territoire. 2 candidatures seulement qui ont finalement fait le choix de s'installer ailleurs où le **salaire** est plus attractif même si il n'y a pas d'aide de l'ARS.*

*Le manque de personnel nous oblige à **fermer des lits** et ainsi ne pas répondre à notre mission . Les équipes ressentent également un **profond sentiment d'injustice**.*



*Sur la dimensions RH, je me questionne sur **l'avenir des formations** de travailleurs sociaux. La question de la relation, essentielle pour accompagner au mieux les publics que nous soutenons, devient de plus en plus complexe à appréhender par les nouveaux professionnels. Le **manque de reconnaissance (financière et sociale)** des fonctions éducatives va devenir de plus en plus problématique pour que nous puissions continuer à nous appuyer sur des professionnels formés. Les différentes structures doivent **réinvestir la formation, soutenir et accueillir des stagiaires** si nous voulons continuer d'attirer de nouvelles personnes. Pour cela, il est essentiel de bien penser l'accueil des stagiaires : il faut qu'il se sentent accueillis par l'ensemble de l'institution. Je pense qu'il serait intéressant de faire du lien avec les exigences de nos tutelles, de la société civile en termes de valeurs à apporter au public que nous accompagnons et la réalité de la société dans laquelle nous vivons. Je trouve qu'il y a de plus en plus un **décalage** sur cet aspect.*



## Témoignages

### Quelques verbatims

3ème Partie

Les difficultés au recrutement de familles d'accueil dans le secteur de la protection de l'enfance ont pour conséquence des **défauts de prise en charge** et la difficulté **d'assurer des relais** pour celles qui exercent leur mission

**Aggravation brutale des tensions** sur les recrutements **toutes catégories de professionnels confondus**. Déficit de vivier de CDD. Dans les métiers de l'accompagnement nous sommes en tension sur toutes les fonctions, à l'exception des psychologues. Ce qui est nouveau: **des professionnels non diplômés** qui vont vouloir  **négocier leur reprise d'ancienneté**.

Nous sommes de plus en plus sollicités par des **professionnels extérieurs** pour des disponibilités (congés sans solde), souhaitant quitter leur poste actuel pour venir **nous rejoindre**. L'inverse existe également...

Faire du **sourcing**

**Souhait : revalorisation des salaires et campagne de promotion, de valorisation des métiers du prendre soin**

Pour répondre à la difficulté de faire équipe sur des dispositifs complexes: un format de **recrutement collectif** avec des professionnels par forcément diplômés (formations en cours d'emploi)



**Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations**



# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

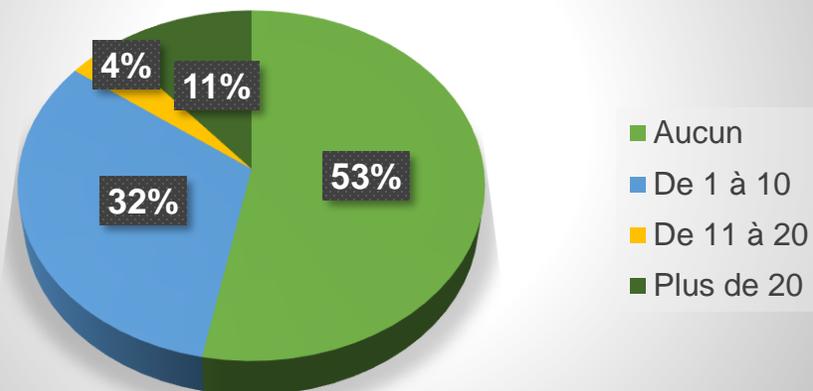
47% des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge** faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021

à l'échelle régionale

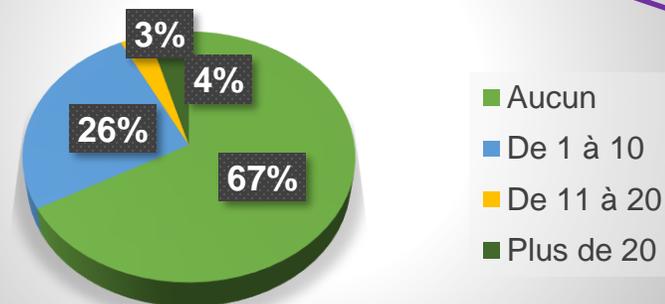


72,7 % des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (26% observent une stabilité; 1,3% constatent une amélioration de la situation)

Combien d'accompagnements/admissions/prises en charge n'ont pas pu être menés faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021 ?



Combien d'accompagnements/admissions/prises en charge ont été **interrompus** faute de personnel suffisant depuis janvier 2021 ?



68,5 % des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (30,8% observent une stabilité; 0,7% constatent une amélioration de la situation)



# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

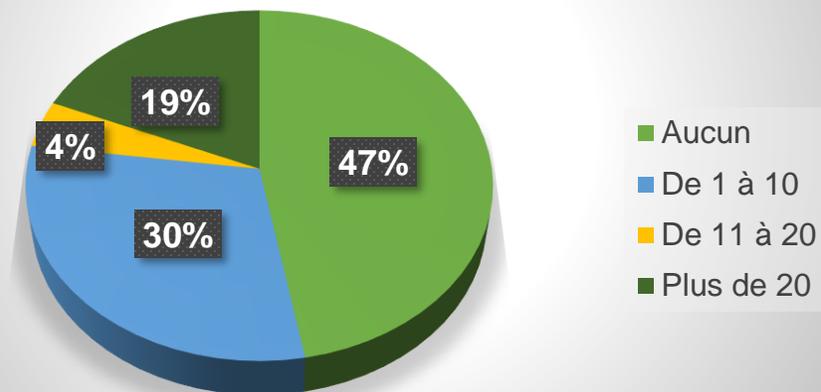
### ESSMS de Loire-Atlantique



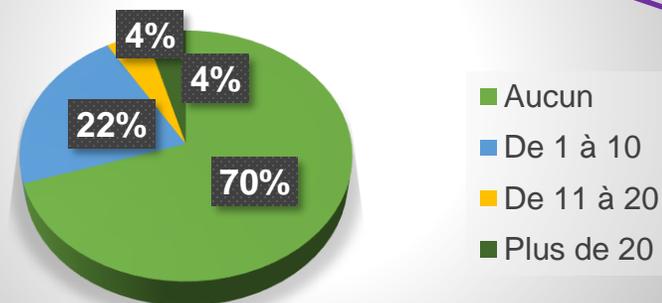
**53%** des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge faute de personnel suffisant** depuis le 1er janvier 2021

**71%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (27% observent une stabilité; 2% constatent une amélioration de la situation)

Combien d'accompagnements/admissions/prises en charge n'ont pas pu être menés faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021 ?



Combien d'accompagnements/admissions/prises en charge ont été interrompus faute de personnel suffisant depuis janvier 2021 ?



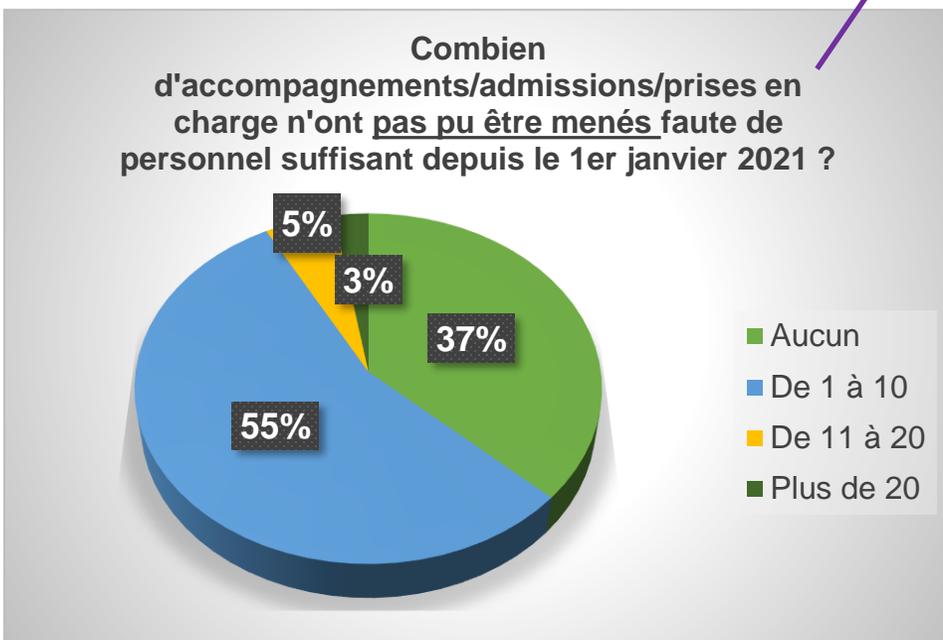
**62%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (35% observent une stabilité; 2% constatent une amélioration de la situation)



# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

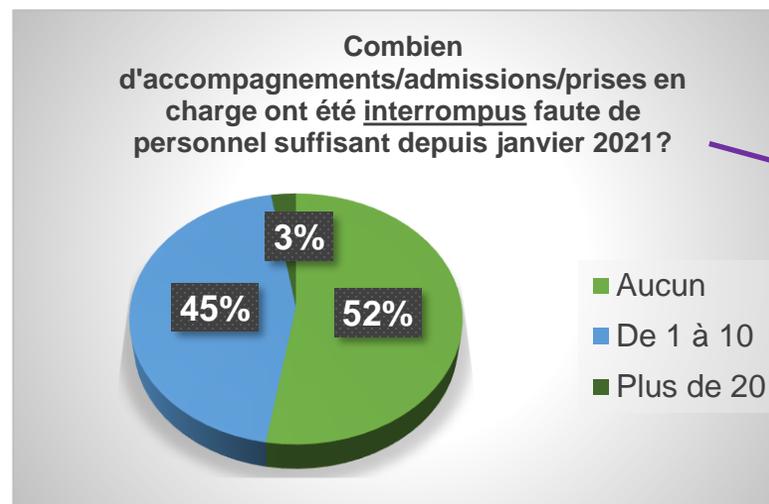
**63%** des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge** faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021



## ESSMS de Maine-et-Loire



**86%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (14% observent une stabilité de la situation)



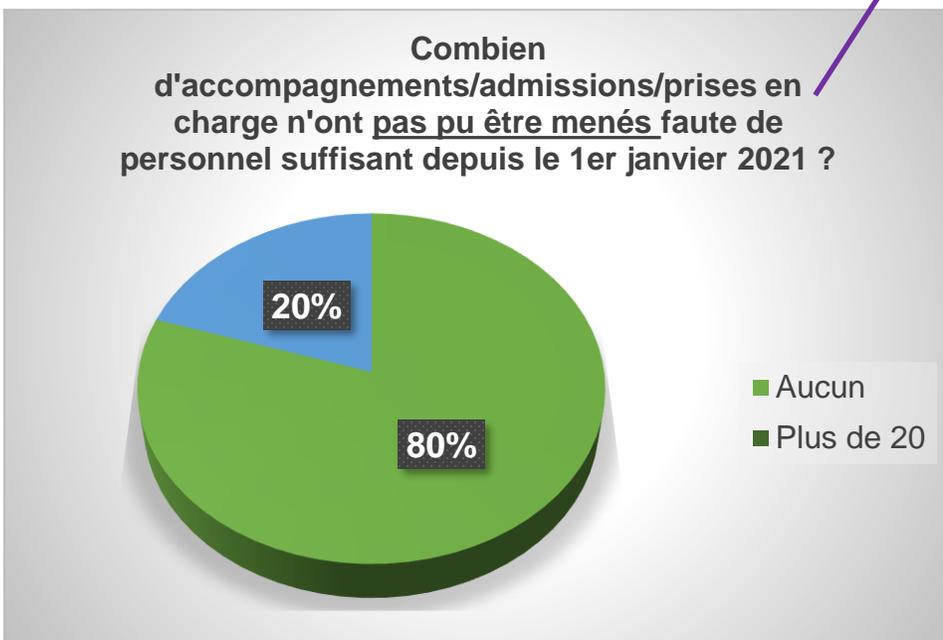
**83%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (17% observent une stabilité de la situation)



# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

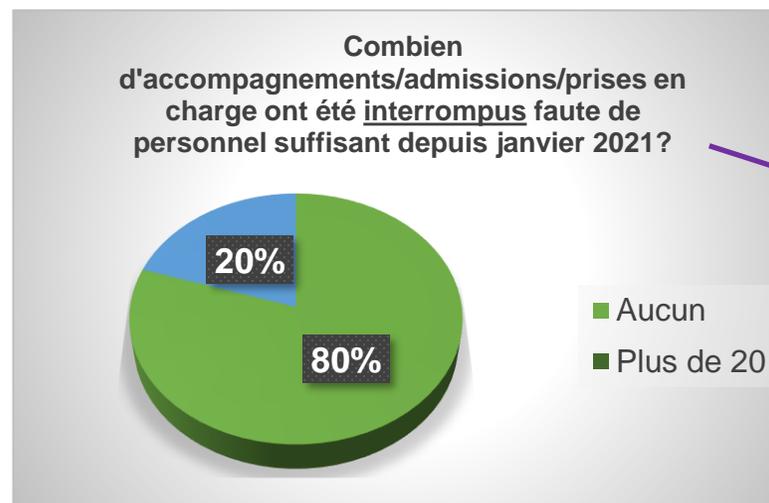
**20%** des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge** faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021



## ESSMS de Mayenne



**58%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (34% observent une stabilité; 8% constatent une amélioration de la situation)



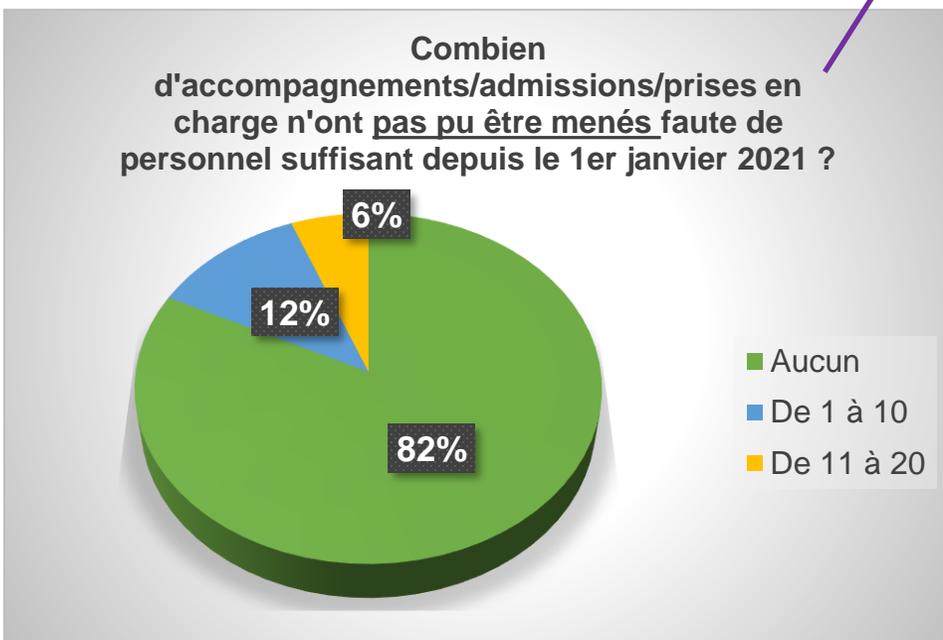
**75%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (25% observent une stabilité de la situation)



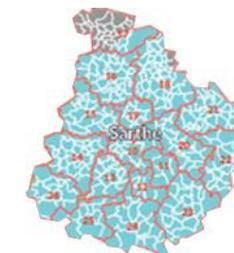
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

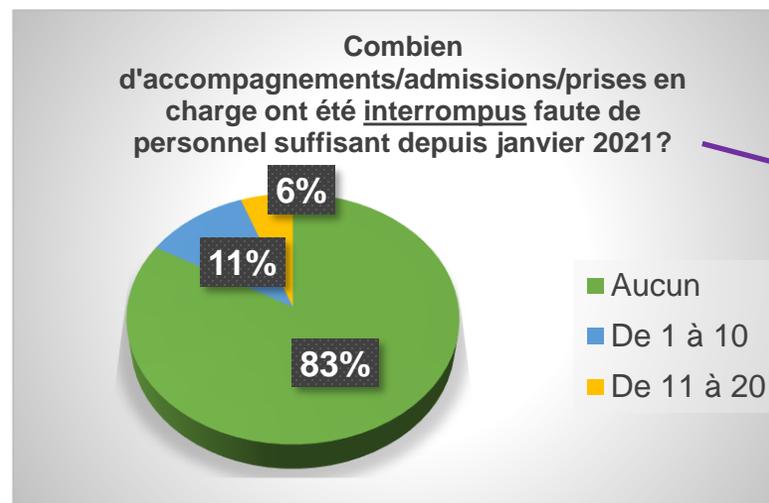
**18%** des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge** faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021



## ESSMS de Sarthe



**56%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (44% observent une stabilité de la situation)



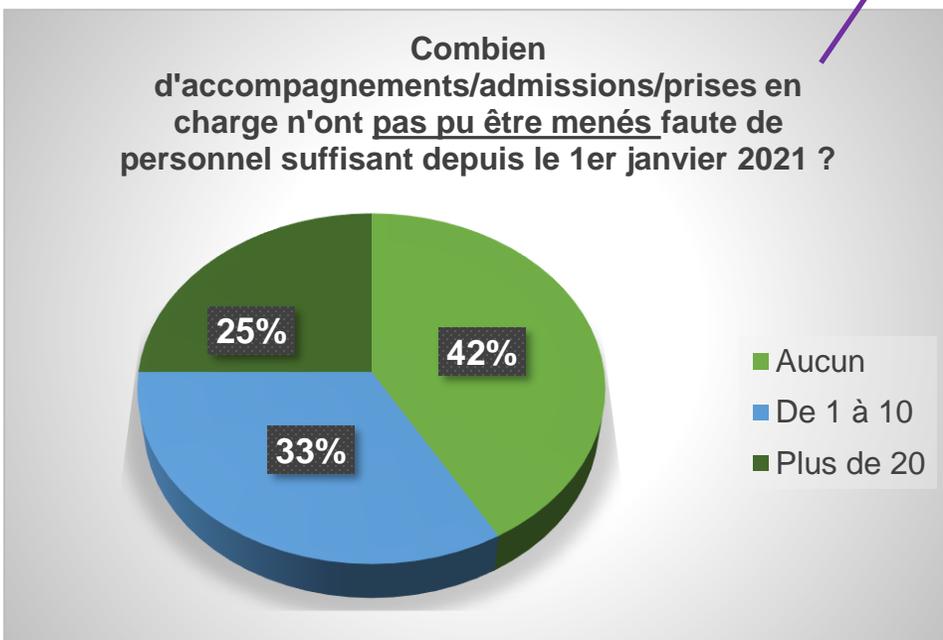
**53%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (47% observent une stabilité de la situation)



# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

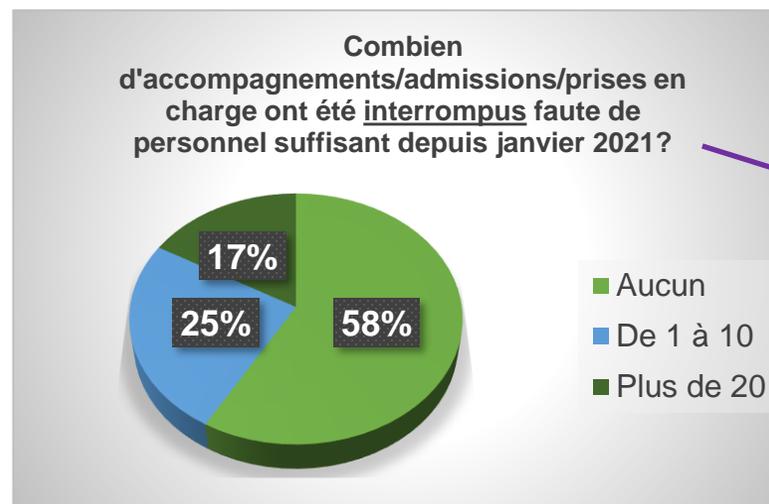
**58%** des répondants ont dû **renoncer à des accompagnements/admissions/prises en charge** faute de personnel suffisant depuis le 1er janvier 2021



### ESSMS de Vendée



**83%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (16% observent une stabilité de la situation)



**75%** des répondants observent une **dégradation** de la situation depuis 1 an (25% observent une stabilité de la situation)



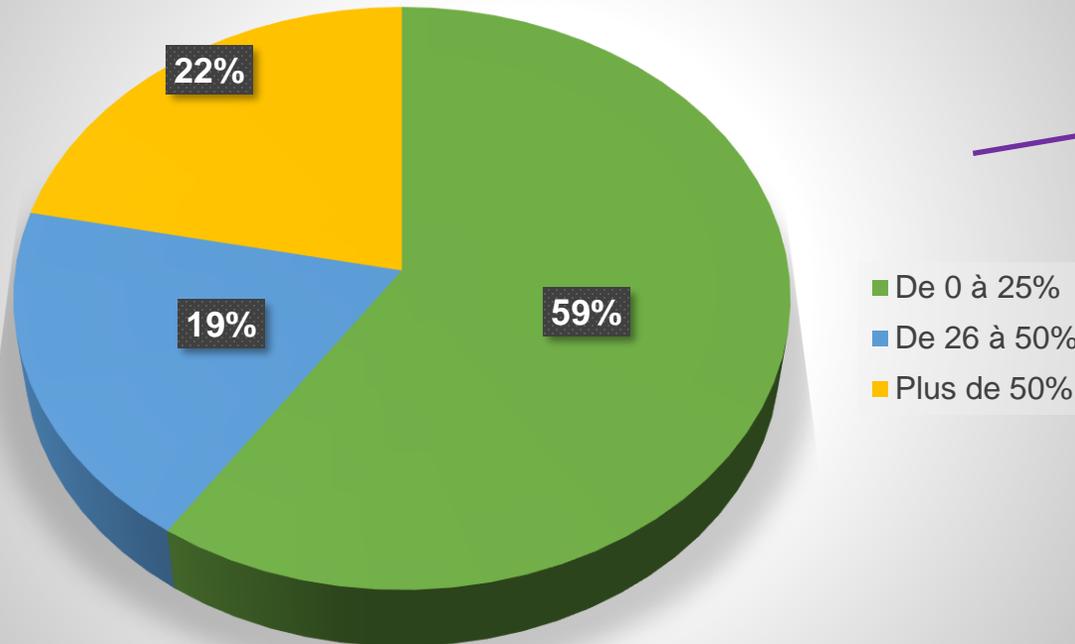
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

à l'échelle régionale



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



41% des répondants témoignent que plus d'un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération



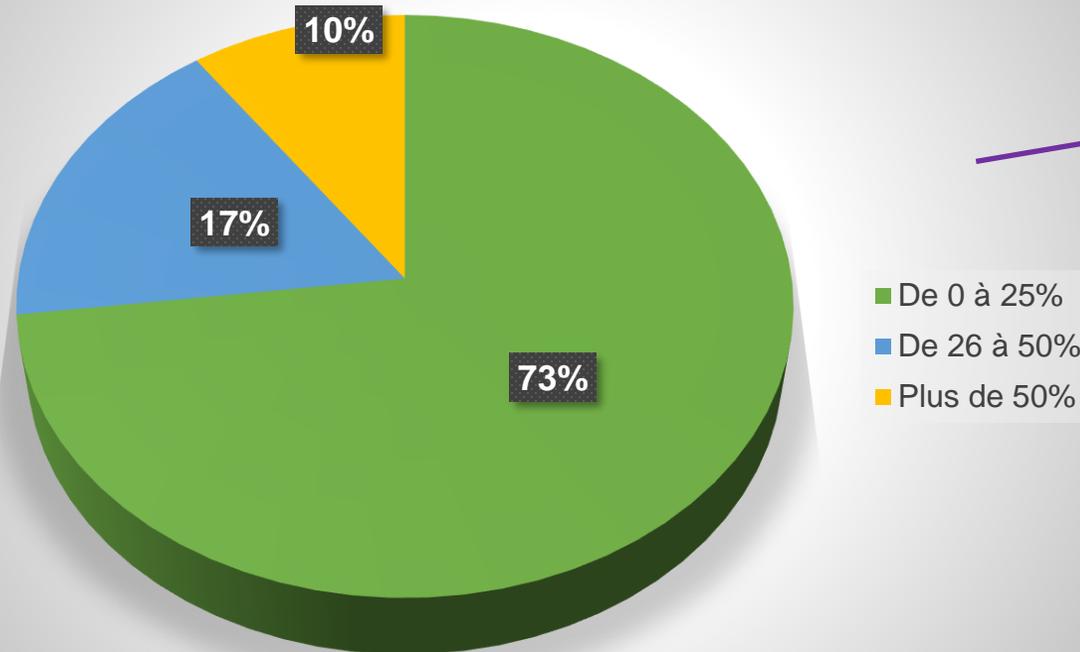
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

### ESSMS de Loire-Atlantique



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



**27%** des répondants témoignent que plus d'un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération



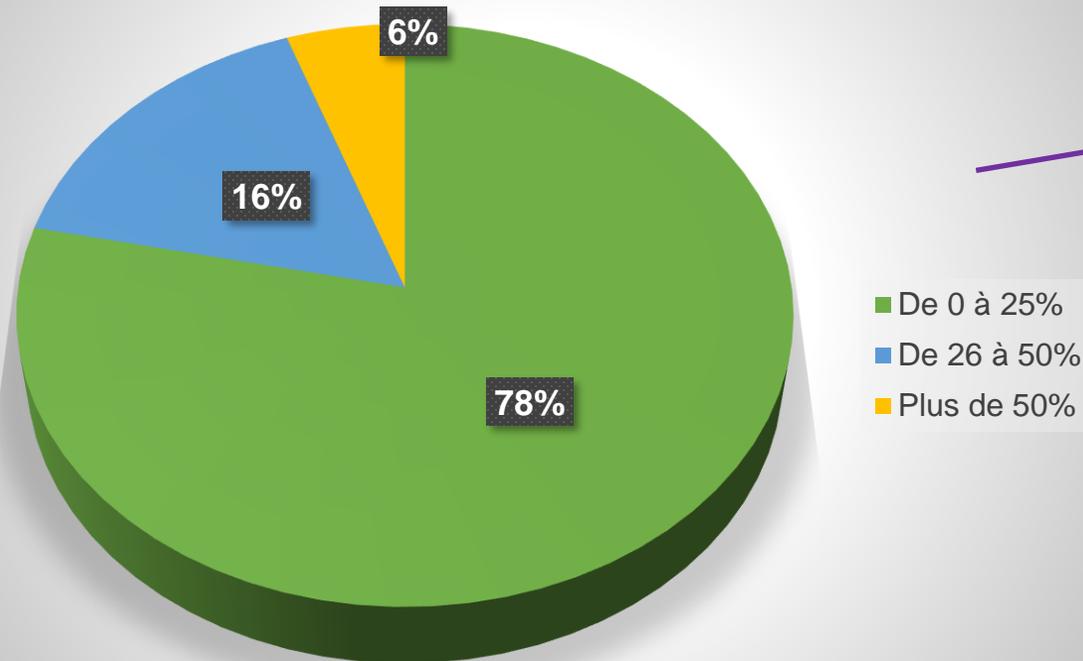
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

### ESSMS de Maine-et-Loire



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



**22%** des répondants témoignent que plus d'un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération



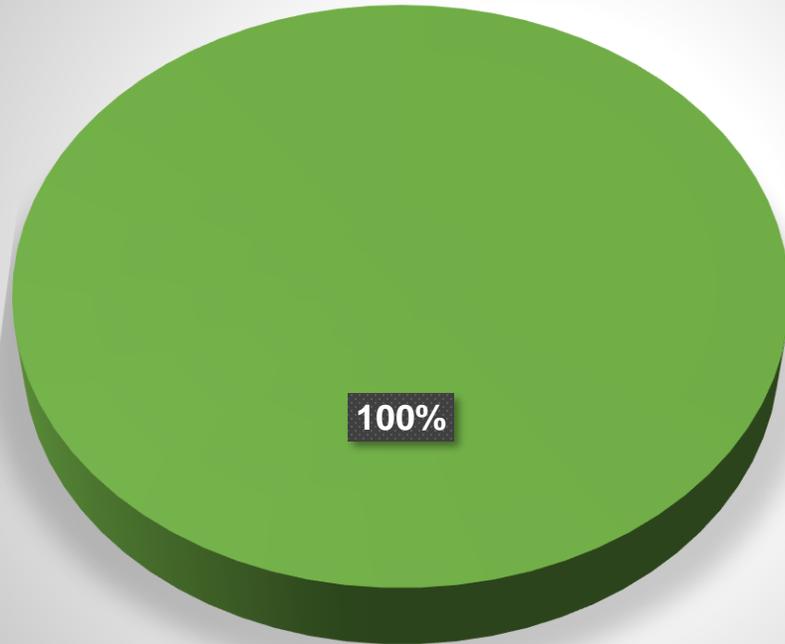
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

### ESSMS de Mayenne



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



■ De 0 à 25%

**L'intégralité** des répondants témoignent qu'entre 0 et un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération



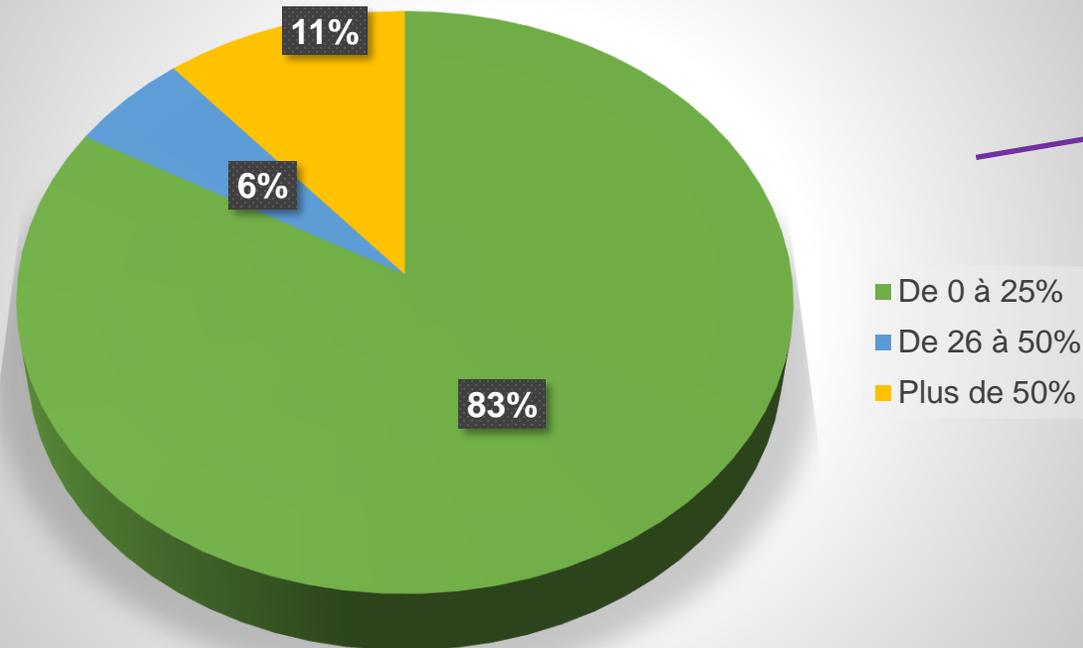
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

### ESSMS de Sarthe



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



17% des répondants témoignent que plus d'un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération



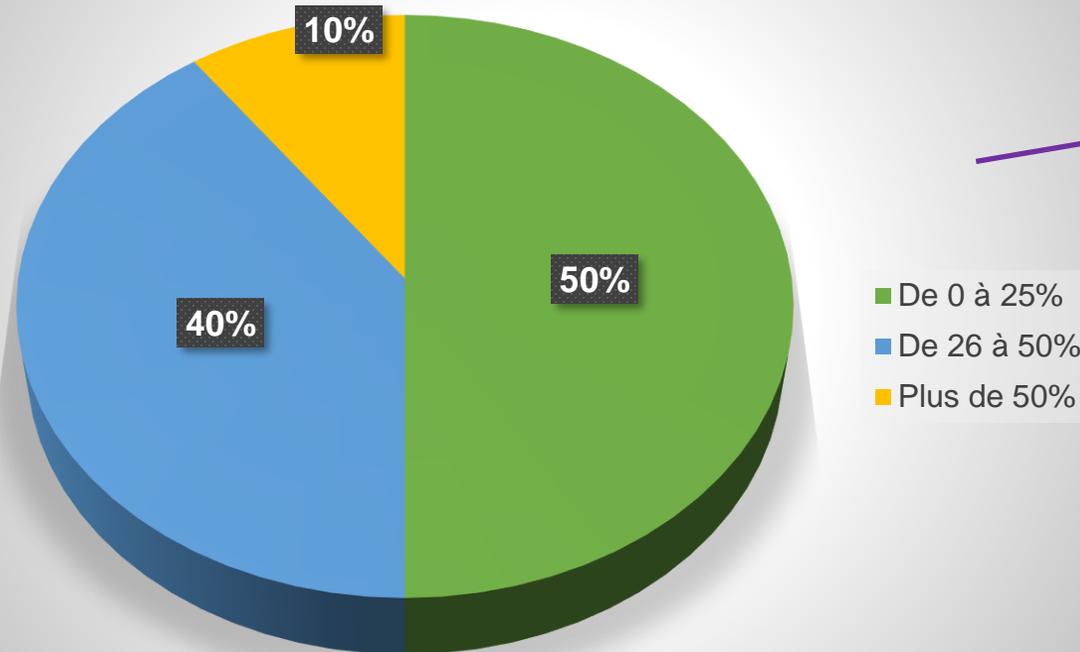
# Impacts des difficultés sur l'activité, la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins des populations

## 4ème Partie

### ESSMS de Vendée



Recrutements (en %) qui n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération depuis le 1er janvier 2021



**50%** des répondants témoignent que plus d'un quart de leurs recrutements n'ont pas abouti en raison du niveau de rémunération





## COMMENT NOUS CONTACTER

Croix-Rouge Française - Site Internet - Mail : [dir.ouest@croix-rouge.fr](mailto:dir.ouest@croix-rouge.fr)

FEHAP Pays de la Loire - Site internet - Mail : [paysdelaloire@fehap.fr](mailto:paysdelaloire@fehap.fr)

NEXEM Pays de la Loire - Site Internet - Mail : [ac.fourrage@nexem.fr](mailto:ac.fourrage@nexem.fr)

URIOPSS Pays de la Loire - Site Internet - Mail : [secretariat@uriopss-pdl.fr](mailto:secretariat@uriopss-pdl.fr)